# Message d’intérêt public

## Date limite pour les demandes d’aide financière aux études pour le printemps et l’été 2025

**Date de début : 3me février 2025**
**Date de fin : 28 février 2025**
**À l’échelle du Nunavut** **90 s**

Vous avez besoin d’aide financière pour atteindre vos objectifs d’études postsecondaires?

Le Programme d’aide financière aux études du Nunavut est justement là pour les personnes nunavoises admissibles qui étudient dans l’un des programmes postsecondaires désignés et dans l’un des établissements d’enseignement déterminés.

Si vous désirez obtenir de l’aide financière afin d’entreprendre des études collégiales ou universitaires ce printemps ou cet été, vous devez déposer votre demande d’aide au plus tard le 1er mars 2025. Si vous êtes déjà bénéficiaire d’une aide financière dans le cadre du programme pour l’année scolaire en cours, vous n’aurez qu’à fournir une preuve de votre inscription à la session du printemps ou de l’été.

Par ailleurs, vous pouvez demander de l’aide financière pour vos études même si vous n’avez pas encore obtenu l’acceptation officielle de votre inscription. Il vous suffira d’acheminer au Bureau d’aide financière aux études du Nunavut la lettre confirmant l’acceptation de votre inscription lorsque vous l’aurez reçue. La soumission précoce de votre demande permet d’amorcer son traitement rapidement, mais la décision sera rendue seulement une fois que tous les documents justificatifs requis (y compris la lettre d’acceptation) seront parvenus au Bureau d’aide financière aux études du Nunavut.

Les demandes tardives seront acceptées jusqu’au 1er avril 2025, mais il se peut qu’elles ne soient pas traitées à temps pour le début de la session. En déposant votre demande avant la date limite du 1er mars, vous favoriserez son traitement avant le début de votre session d’études.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou le formulaire de demande, veuillez consulter le site web du Bureau d'aide financière aux études du Nunavut ou courrieller à celle des deux adresses ci-dessous qui correspond à votre situation.

- FANS@gov.nu.ca (pour les personnes qui se définissent comme inuites aux termes de l'*Accord du Nunavut*)
- FANSLoans@gov.nu.ca (pour toute autre personne faisant une demande d'aide financière)

###

**Relations avec les médias :**

John M. Manzo
Gestionnaire des communications
Ministère de l'Éducation
867 975-5509
info.edu@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᑦᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᐸᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca/fr.*

Communications